

COMMUNIQUE
DE PRESSE

Madame Martine FINIELS et Monsieur Christian FEROUSSIER, Conseillers départementaux du canton de LA VOULTE SUR RHÔNE, communiquent les décisions votées en faveur de leur canton lors de la Commission Permanente du 12 septembre 2016 :

Au titre de l'utilisation des équipements sportifs par les collégiens, une subvention globale de 10 281 € sera répartie entre la Communauté de communes Pays de Vernoux et les communes de Beauchastel et La Voulte sur Rhône.

Au titre du Fonds d'encouragement aux Initiatives Locales, une subvention globale de 3 960 € sera répartie entre les bénéficiaires suivants :

- la MJC de la Voulte sur Rhône
- ORCAVOU à la Voulte sur Rhône
- Jazz en Vivarais à Vernoux en Vivarais
- Comité des fêtes du Pays de Boffres
- Cultur'Ale 07 à Beauchastel

Au titre du dispositif « Ardèche, Terre d'Eau », la commune de Saint Jean Chambre recevra une subvention de 2 489 € pour la pose de compteurs et vannes dans le cadre de l'étude diagnostic AEP.

Dans le cadre des opérations d'irrigation agricole, une subvention totale de 13 791,39 € sera répartie entre deux GAEC du canton.

Une subvention de 9 600 € sera versée à la commune de Saint Cierge la Serre dans le cadre des aides relatives aux dégâts d'orage de septembre 2015.

Au titre du règlement "aide aux projets de transformation, conditionnement, stockage et/ou commercialisation inscrits dans le prolongement de la production agricole", une subvention de 2 440 € est attribuée à une habitante du canton pour l'installation d'une chambre froide négative (pour stockage des fruits et produits transformés)